

REVUE
DES
QUESTIONS HISTORIQUES

FONDÉE PAR M. LE MARQUIS DE BEAUCOURT

QUARANTIÈME ANNÉE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXXV

(LXXIX^e DE LA COLLECTION)

PARIS
BUREAUX DE LA REVUE

5, RUE SAINT-SIMON, 5

1906

seulement toute la liste des victimes du Bourbonnais. Outre les Chapus du Bost, quatre personnes, il y eût vu les Baillard-Trousebois, père, mère, frère, sœur, fille et gendre; il y eût vu les quatre Rougane, les cinq Rollat; il y eût vu les cinq de Pons, dont quatre de la même maison; et si la fille n'eût pas été à l'étranger, l'extermination eût été complète.

Il y a une erreur pourtant : le second des Chapus qui fut condamné à mort avait vingt-quatre ans et non quatorze. Mais, comme nous le verrons, si on laissait de côté deux petits orphelins de onze et douze ans, trop jeunes encore pour la guillotine, l'ennemi de la famille espérait bien — il l'avouait dans une lettre — qu'ils grandiraient vite assez pour être de taille à y monter. C'est qu'il en voulait, nous le verrons aussi, autant aux biens qu'aux personnes.... Et rien que ces deux traits significatifs, et que n'a pas soupçonnés Louis Veuillot, méritent sans doute qu'on fasse à ces Chapus du Bost, qui n'ont laissé qu'un nom de victimes dans l'histoire, l'honneur d'ouvrir et de feuilleter leur dossier.

I.

Faisons d'abord en quelques mots connaître les ouvriers de ce beau massacre : Noël Pointe et François Givois.

L'homme sous les auspices duquel le procès s'ouvrit et dont les délégués arrêterent la famille du Bost, c'est l'éternel primaire, qui, pour aligner quelques mots sonores, se croit un grand génie, se grise de son orgueil, jette bas ses outils d'ouvrier, se pousse par tous moyens dans la faveur des foules, et devient un despote dès qu'il a une écharpe autour du ventre.

Noël Pointe est un forgeron, qui fait des vers détestables. Le département de Rhône-et-Loire le choisit donc pour son député à la Convention. Il a, naturellement, voté la mort du roi sans sursis et sans appel au peuple. Le 20 juin 1793, on l'envoie à Saint-Étienne. A la séance du 15 octobre, Barère le propose pour commissaire dans la Nièvre et l'Allier; et le 20 brumaire (10 novembre), la Convention, sur la proposition du même, au nom du Comité de salut public, lui accorde des pouvoirs illimités. En frimaire, il fut envoyé dans le Cher. Plus tard, il vota la mise en accusation de Carrier; puis, en signalant les dangers de la patrie, il demanda l'exécution de la loi des suspects.

A son tour, la commune de Nevers le dénonça avec Laplanche, Leflot et Fouché. Quelques-uns de ses arrêtés furent cassés, le 22 vendémiaire an V.

On pense si ses beaux débuts lui avaient tourné la tête et s'il se crut un personnage. Il prit sa mission révolutionnaire au sérieux. Consciencieusement il destitua, emprisonna et marcha sur les traces de son prédécesseur Fouché, mais à une certaine distance : on a moins d'atrocités à lui reprocher qu'au futur duc d'Otrante.

Une partie de sa fureur démagogique s'exhalait en strophes lyriques. Nul en grotesque n'a surpassé Noël Pointe, et la platitude de ses vers n'a eu d'égale que la bassesse des assemblées populaires qui votaient l'impression de ses stances : on n'avait pas inventé l'affichage. J'ai sous les yeux « *Le masque de l'erreur et de l'hypocrisie déchiré*, ode prononcée à la tribune du temple de la Raison, à Nevers, le 10 nivôse, pour la fête civique célébrée en mémoire de la prise de Toulon, par Noël Pointe, représentant du peuple dans les départements de la Nièvre, de l'Allier et du Cher ¹. »

Le début est topique :

Apollon, ce que tu m'inspires
N'est que l'ouvrage d'un Vulcain.

Et en note il explique naïvement : « Je suis un forgeron qui n'eut jamais d'autres principes que ceux de pétrir le fer. »

Dis-moi ce qu'il faut écrire,
Mais en style républicain.
Si tu me parle en royaliste,
Ou sur un ton fédéraliste,
Grains le courroux d'un montagnard !
Si tu n'es pas vrai sans-culotte,
Je te mets comme une marmotte
Dans la caisse d'un Savoyard.

Pourtant ce forgeron a des prétentions au savoir ; il cite le sonnet de des Barreaux ; il est farci de mythologie :

Là un Rhadamante inflexible
Prêt à nous lancer ses carreaux....

¹ A Moulins, chez Joachim Burelle, imprimeur du département de l'Allier, rue de l'Égalité, petit in-8 de 16 pages. Avec cette mention : « Imprimée d'après la demande du peuple assemblé par arrêté de la Société populaire de Moulins, au nombre de 1,000 exemplaires. »

et il connaît l'histoire naturelle :

Enfans de l'Hydre et de Cerbère,

dit-il aux fédéralistes,

Enfans de l'Hydre et de Cerbère
Vomis du séjour de Pluton,
N'infestez plus notre atmosphère,
Monstres plus affreux que Python.

Il dit « aux modérés et indifférents : »

Vous qui marchez comme le *Cancre*,
Ou qui nagez entre deux eaux,
Faut-il changer de plume et d'encre
Pour vous peindre en faibles roseaux?....
Vous êtes des caméléons....

Le poète, qui n'a point mis de note pour les enfants de l'hydre et de Cerbère, ce phénomène de tératologie, veut bien nous apprendre que Python est un « serpent monstrueux qui couvrait toute la montagne, » et que le caméléon est un *oiseau* qui change souvent de forme. Mais le cancre, qui rime avec encre, ne serait-ce pas une bête qui, suivant les temps, change de couleur?...

Et ainsi pendant seize pages, vingt-quatre stances de dix vers, où le bon sens et la langue sont traités avec la même désinvolture.... que des têtes d'aristocrates.

Or, pendant qu'occupé d'aligner ces hémistiches et de forger péniblement ces lignes où la raison ne s'accordait pas toujours avec la rime, souvent absente, le rapsode sans-culotte tonnait contre les tyrans, et célébrait « la savante guillotine, » ses lieutenants travaillaient à terroriser le Bourbonnais.

L'un d'eux fut François Givois, procureur-syndic à Cusset, puis procureur général syndic du département, « agent national » du district de Cusset, commissaire des représentants du peuple dans les districts de Gannat, Cusset, le Donjon ; un terroriste modèle, une bête cupide et féroce, et à qui peut-être on peut faire honneur de la moitié des cent soixante-dix à deux cents victimes que fit la Terreur dans le département de l'Allier. Il y a un comité révolutionnaire à Cusset : il en est l'âme. Ayant en effet, à son retour de Paris en 1792, trouvé président de la « Société populaire » de l'endroit Chauvin de Guérinel, qui